

## Dossier

Un sujet de fond, des explications pratiques

# ALLÉGEZ VOS IMPÔTS

La mise en place du prélèvement à la source ne change pas la donne. Investir dans des placements défiscalisants d'ici au 31 décembre vous permettra, cette année encore, de diminuer votre impôt sur le revenu. Encore faut-il choisir les bons produits des meilleures sociétés de gestion.



© AURÉLIEN FERRON, ÉRIC LEROUX, FRÉDÉRIQUE SCHMIDIGER ET VALÉRIE VALIN-STEIN.  
ILLUSTRATIONS JEAN-FRANÇOIS MARTIN

## Dossier ALLÉGEZ VOS IMPÔTS

### 5 CHOSES À SAVOIR AVANT DE DÉFISCALISER

**L**e prélèvement à la source ne remet pas en cause le principe de la défiscalisation. Pour tout investissement effectué avant le 31 décembre 2018, il faudra patienter jusqu'à l'été 2019 pour bénéficier de l'avantage fiscal. Dans certains cas (dons...), vous devriez même recevoir, le 15 janvier 2019, une avance de 60 % (calculée sur les réductions perçues en 2018 au titre de l'année 2017).

**D**éfiscaliser n'a aucun intérêt si les pertes s'avèrent supérieures à l'avantage fiscal. Il est donc essentiel de chercher à connaître la rentabilité de vos placements, en intégrant les avantages fiscaux, mais également les plus-values ou moins-values à en attendre. Pour éviter toute déconvenue, privilégiez les gérants ayant fait leurs preuves dans le passé.

**V**ous devrez patienter de nombreuses années avant de récupérer votre investissement. Si le bénéfice de la réduction d'impôt est rapide, il faut accepter, en contrepartie, de bloquer son épargne de 5 à 8 ans dans le cas des Sofica, de 8 à 10 ans pour les FIP et FCPI, et parfois plus de 15 ans pour les SCPI fiscales. Ce n'est qu'à ces échéances que vous pourrez percevoir les éventuels fruits de vos investissements.

**N**e défiscalisez pas plus que de besoin. Le montant des niches fiscales est plafonné, dans la plupart des cas, à 10 000 € par an (voir p. 24). Heureusement, avec les placements défiscalisants, il est possible de doser ses effets. Investir 1 000 € dans un produit donnant droit à une réduction de 18 % permet d'économiser 180 € d'impôt.

**C**hoisissez le bon mode de distribution. Certains placements sont gérés par des filiales d'établissements bancaires et ne sont disponibles que dans leur réseau, souvent en gestion privée. D'autres sont plus faciles d'accès. Pour avoir du choix, l'idéal est de s'adresser à un conseiller en gestion de patrimoine indépendant.

## FIP ET FCPI SOUTENIR LES PME EN ÉCHANGE D'UN COUP DE POUCE FISCAL

### Notre sélection pour 2018

Nom du fonds Société de gestion	Souscription minimale	Échéance prévue	Commentaire sur la société de gestion
<b>FCPI Ardian Entrepreneurs &amp; Croissance 2018</b> Ardian	2 000 €	Entre le 31.12.2024 et le 31.12.2027	Des performances remarquables : tous ses FCPI lancés depuis 2006 sont dans le vert et offrent un gain moyen de 30 %.
<b>FCPI Capital Invest PME 2018</b> Omnes Capital	2 000 €	Entre le 28.12.2026 et le 28.12.2027	Ses FCPI misent sur de jeunes pousses, forcément risquées. Résultat : des fonds parfois décevants, mais souvent gagnants.
<b>FCPI Idivest Patrimoine 2018</b> Idivest Partners	1 000 €	Entre le 31.12.2025 et le 31.12.2027	Sept de ses FCPI (non encore liquidés) devraient rapporter plus de 150 % à leurs souscripteurs.
<b>FCPI Innovalto 2017-2018</b> Alto Invest	1 500 €	Entre le 17.2025 et le 17.2027	Gestionnaire efficace, avec de - 10 % à + 100 % de gains pour ses FCPI labellisés « impôt sur le revenu », et aux investissements diversifiés.
<b>FCPI Isatis Expansion n° 5</b> Isatis Capital	1 000 €	Entre le 31.12.2025 et le 31.12.2027	Des performances régulières (de - 15 % à + 25 % pour les FCPI) pour cette société spécialisée en capital-développement. Rassurant.
<b>FCPI Siparex Xange Innovation 2019</b> Siparex Proximité Innovation	500 €	Entre le 31.12.2025 et le 31.12.2028	L'un des meilleurs gestionnaires du secteur, même si ses fonds lancés récemment semblent un peu en difficulté.
<b>FIP APL 2018</b> bxo Private Equity	1 000 €	Entre le 31.12.2025 et le 31.12.2027	Ses 14 FIP « APL » (Aquitaine-Pyrénées-Languedoc) labellisés « impôt sur le revenu » présentent des performances régulières de - 15 % à + 50 %.
<b>FIP Nextstage Convictions 2024</b> Nextstage AM	3 000 €	Entre le 30.9.2024 et le 30.9.2027	Sa gamme diversifiée de fonds (en entreprises non cotées ou cotées sur des marchés non réglementés) tient ses promesses.



Jusqu'à l'an dernier, les différences de traitement réservées aux contribuables ayant investi dans de capital de PME non cotées en Bourse relevaient de l'hérésie fiscale. Suivant qu'ils demandaient à bénéficier d'une réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ou d'impôt sur le revenu, ils pouvaient réduire 50 % des sommes investies ou seulement 18 %. Avec la suppression de l'ISF, il ne subsiste, cette année, que la seconde possibilité. Pour profiter de cet avantage, le plus simple est de souscrire des parts de Fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) ou de Fonds d'investissement de proximité (FIP) pour une réduction maximale de 2 160 € (4 320 € pour un couple marié). Les gérants de ces fonds investissent dans des PME innovantes (pour les FCPI) ou régionales (pour les FIP), les accompagnent quelques années, avant de revendre leurs participations et de reverser aux épargnants

leurs intérêts. Ces placements obligent à bloquer longtemps son épargne : 9 ans et 8 mois, en moyenne, pour les 220 fonds que nous avons recensés et qui sont aujourd'hui liquidés.

Les performances indiquées ci-dessus n'incluent pas l'avantage fiscal. Un fonds affichant - 15 % ne fait pas perdre d'argent à son souscripteur.

### PAS DE COUP DE POUCE EN 2018

La loi de finances pour 2018 (art. 74) avait prévu de rendre ce dispositif plus attrayant en portant de 18 à 25 % le taux de la réduction d'impôt. En contrepartie, le bonus fiscal ne devait être accordé que sur la quote-part du fonds réellement placée dans des PME éligibles (et non sur la totalité des versements, comme c'est actuellement le cas). Autrement dit, la réduction pourrait varier de 17,50 % (pour les fonds investis à 70 % dans des PME éligibles, le minimum réglementaire) à ...

- ▶ GAIN POTENTIEL jusqu'à 10 % net par an
- ▶ DURÉE de 7 à 11 ans
- ▶ RISQUE élevé
- ▶ RÉDUCTION D'IMPÔT 18 % des sommes investies, plafonnées (pour les FIP et FCPI) à 12 000 € pour un célibataire, 24 000 € pour un couple.

## Dossier ALLÉGEZ VOS IMPÔTS

### Le meilleur...

Sur 65 fonds arrivés à terme lors des 18 derniers mois, Cap Innovation 2007, commercialisé en 2007 et géré par Odyssee Venture, se distingue. Il a grimpé de 87,1 %, pour un rendement net de 9,4 % par an, après bonus fiscal.

### ... et le pire

Les moins performants sont majoritairement des fonds ayant donné droit à une réduction d'ISF en 2008 ou 2009. Parmi eux, Innoven Capital 2 (Innoven Partenaires) a perdu 66,4 %, et Select Patrimoine 2008 (CM-CIC Capital Privé) 53,9 %. Des pertes non intégralement compensées par la réduction d'impôt.

... 25 % (pour ceux investis en totalité). Nous ne conseillons pas de rechercher la réduction d'impôt maximale. « Gérer des fonds entièrement placés dans des PME crée d'importantes contraintes, ce qui peut nuire à leur performance », décrypte Emmanuel Narrat, fondateur du cabinet Haussmann Patrimoine. « La différence de réduction d'impôt n'est pas essentielle pour l'épargnant, qui doit avant tout se concentrer sur la performance potentielle de son investissement », estime Jean-David Haas, directeur général de Nextstage AM.

Le passage du taux de 18 à 25 % est toutefois subordonné à la publication d'un décret, qui a peu de chance de paraître d'ici à la fin de l'année. Tablez donc plutôt sur un avantage fiscal limité à 18 %.

### IDENTIFIEZ LES FONDS PERFORMANTS

S'il est difficile de prévoir ce que va rapporter un investissement, on peut s'en faire une idée en observant ce qu'ont été capables de proposer les gérants par le passé. Pour y parvenir, nous avons reconstitué depuis 4 ans les performances de 1 000 fonds de 50 sociétés de gestion. L'ensemble de nos résultats est disponible sur notre site. Près de 60 % des FIP et FCPI commercialisés depuis 2000, dont la

majorité n'est pas encore arrivée à échéance, sont en déficit. Et, malgré les avantages fiscaux octroyés, près de 20 % d'entre eux devraient faire perdre de l'argent à leurs souscripteurs. Néanmoins, certaines sociétés de gestion sortent du lot, en proposant des fonds performants année après année tout en s'efforçant de restituer aux épargnants leurs profits le plus vite possible (voir notre sélection p. 21).

Il est aussi possible d'entrer directement dans le capital de PME. La réduction d'impôt est alors de 18 %, plafonnée à 50 000 € pour un célibataire (100 000 € pour un couple). Des plateformes internet telles qu'Anaxago, Happy Capital, Raizers, SmartAngels, Sowfund et Wiseed présentent souvent des entreprises en quête de fonds.

→ **LES ALTERNATIVES** Moins contraignants que les FIP et les FCPI, d'autres produits investis dans des entreprises non cotées peuvent se révéler plus performants, même sans réduction d'impôt. Parmi ceux ouverts à la souscription : Alto Avenir, Extend Sunny Oblig et foncier, Idinvest Private Value Europe 3, Isatis Capital Vie & Retraite, LCL PME Expansion 3, Nextstage Croissance ou Siparex Equivie. La plupart de ces fonds sont disponibles en tant qu'unités de compte de contrats d'assurance vie, chez Apicil, Axa, Generali ou Spirica. ©

### → Zoom

#### COMMENT LE FONDS ALTO INNOVATION 6 A RAPPORTÉ 46 %

**F**in 2007, près de 5 500 particuliers souscrivent pour 46 millions d'euros de parts d'Alto Innovation 6, un FCPI géré par Alto Invest. L'épargne est bloquée jusqu'à la liquidation du fonds, prévue entre 2015 et 2018. Pour une part (100 €), chaque épargnant profite d'une réduction de 25 € sur son impôt sur le revenu de 2007 (25 % à l'époque).

▶ Entre 2008 et 2010, le gérant investit 750 000 €, en moyenne, dans 46 entreprises. Il ne recherche pas de start-up, mais « des PME rentables, ou

en passe de l'être, en quête de fonds pour accélérer leur croissance », explique Émilie Da Silva, porte-parole de la gestion d'Alto Invest. Parmi les secteurs visés : les services informatiques, l'édition de logiciels ou la santé.

▶ Alto Invest débute la cession de ses participations en 2015. Cela se traduit par une moins-value pour 12 des 46 sociétés financées. Mais 31 d'entre elles permettent au gérant de récupérer entre 1 et 5 fois sa mise et 3 entreprises de multiplier par plus de 5 son investissement. Dix PME accompa-

gnées en Bourse par Alto Invest feront l'objet d'OPA, notamment Xiring (lecteurs électroniques), Heurtey Petrochem (ingénierie pétrolière) ou DL Software (logiciels).

▶ Entre octobre 2016 et octobre 2017 (date de liquidation), Alto Innovation 6 distribue 146,11 € par part aux épargnants, soit un gain de 46,11 %. Au total, l'investisseur a perçu 171,11 € (25 € de réduction d'impôt + 146,11 €) pour 100 € placés, soit un rendement de 7,3 % par an (avantage fiscal inclus) sur la durée de vie du fonds : 9 ans et 9 mois.